

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ

وزارة الصحة

ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ

Lancement des recommandations de l’OMS sur les soins autoadministrés (selfcare) pour la santé sexuelle et reproductive.

Discours de Monsieur le Ministre

Rabat, 16 septembre 2019

**Monsieur l'inspecteur Général ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'administration et
organismes sous tutelle du Ministère de la Santé ;
Mesdames et Messieurs les représentants des Agences des Nations
Unies ;
Madame la Directrice du Département Maghreb et malte, Moyen-
Orient et Afrique du Nord de la Banque Mondiale ;
Messieurs les Présidents des Conseil National de l'Ordre des
Médecins et Conseil Régional de Rabat ;
Messieurs les Professeurs Directeurs des Centres Collaborateurs de
l'OMS et l'Unité Mixte de Recherche ;
Messieurs les Présidents des Sociétés Savantes ;
Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile ;
Mesdames et Messieurs représentant des médias ;**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour le lancement de la première initiative nationale sur l'adoption d'auto soins en matière de santé sexuelle et reproductive au Maroc avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la santé. Cette initiative est portée par l'OPALS qui va héberger le premier centre de santé initiant les soins de self care en matière de santé sexuelle et reproductive.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'auto-prise en charge comme la capacité des personnes, des familles et des communautés à faire la promotion de la santé, à prévenir les maladies, à rester en bonne santé et à faire face à la maladie et au handicap avec l'accompagnement d'un prestataire de soins. Les interventions d'auto-soins ou auto prise en charge peuvent inclure l'auto-test, l'auto-diagnostic, l'auto-gestion, l'auto-médication, l'auto-surveillance et l'auto-éducation.

Mesdames, Messieurs,

En Mai 2019, le Ministère de la Santé a participé à une réunion sur le self care et SSR en marge de la 72ème Assemblée Mondiale de la Santé à Genève et s'est engagé, comme les autres États membres, à adhérer à la Déclaration d'Astana sur les soins de santé primaires, qui souligne l'importance de donner aux individus, aux familles et aux communautés, les moyens d'optimiser leur santé en défendant des politiques de protection et de promotion de la santé et du bien-être, en tant que co-développeurs de services de santé et de services sociaux et auto-soignants et soignants.

En Juin 2019, l'OMS a publié les premières lignes directrices consolidées sur les interventions d'auto prise en charge en matière de santé sexuelle et reproductive et droits. Ces soins incluent les contraceptifs injectables auto-administrés, les pilules contraceptives orales, les kits de prédiction de l'ovulation, l'auto-prélèvement pour la recherche du Papilloma virus (HPV), ainsi que l'auto-dépistage du VIH proposé comme approche supplémentaire aux services de dépistage du VIH.

Dans ce contexte, le Ministère de la Santé a décidé l'adoption et la mise en œuvre des interventions de soins personnels en matière de SSR, et d'assurer leur intégration au niveau de la politique, programmes et prestations de santé, en collaboration avec l'OPALS en tant ONG nationale pour diriger les interventions communautaires relatives aux auto-soins en matière de SSR.

Mesdames, Messieurs,

L'adoption des recommandations de l'OMS constitue non seulement une occasion précieuse pour le Ministère de la Santé afin de mobiliser les outils, les dispositifs et optimiser les systèmes de mesure de la performance, mais aussi

une opportunité pour les organisations non gouvernementales et les élus locaux pour contribuer davantage à l'amélioration de la santé et au bien-être de la population.

Le Ministère de la santé est conscient de l'importance de la promotion des interventions d'auto prise en charge en matière de santé vu qu'ils ciblent l'autonomie de l'offre de soins selon une approche centrée sur la personne et surtout reconnaît le droit des personnes à prendre des décisions et des mesures pour se protéger et prendre soin de leur propre santé et ce, conformément aux recommandations des prestataires de soins. Ce changement de paradigme dans les soins de santé et la disponibilité des services est particulièrement important lorsque la stigmatisation, les inégalités, et la discrimination empêchent une personne d'avoir accès aux services de santé, aux médicaments et aux technologies médicales.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc s'engage ainsi à promouvoir l'adoption des interventions d'auto prise en charge de santé notamment en matière de santé sexuelle et reproductive tels que recommandés par l'OMS eu égard à leur importance afin de contribuer à l'amélioration de la santé des jeunes, des femmes et des couples.

Nous sommes conscients que les objectifs de développement durable pour 2030 donnent à la communauté de la santé la plate-forme et le mandat politique non seulement pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population, mais aussi améliorer les performances de l'offre de soins à travers un système de santé résilient ; une autonomie accrue peut amener les personnes à exprimer leurs besoins et à faire des choix en ce qui concerne leurs soins de santé qui s'alignent avec les recommandations des prestataires de santé.

Mesdames, Messieurs,

A cet effet, permettez-moi, d'adresser au nom du Ministère de la Santé, mes sincères remerciements à l'Organisation Mondiale de la Santé qui a appuyé le Royaume du Maroc pour lancer cette initiative sur les interventions d'auto prise en charge en matière de santé sexuelle et reproductive et droits en présence de tous les partenaires qui nous ont toujours accompagné et qui continuent à accompagner le Ministère de la Santé dans l'amélioration des soins de santé sexuelle et reproductive.

Je tiens également à remercier la Présidente de l'OPALS, Docteur Nadia Bezad, pour son engagement dans l'introduction du concept de self care dont les interventions s'inscrivent dans le plan santé 2025 en vue de promouvoir le bien être, des jeunes, des femmes et des couples.

Nous sommes convaincus que ces soins peuvent transformer les systèmes de santé et accélérer les progrès en vue de la couverture sanitaire universelle.

Nos convictions, aujourd'hui, nous oblige à poursuivre, conformément aux Hautes Directives Royales, la mise en œuvre du Plan Santé 2025 par une approche pragmatique et évolutive et à toujours innover pour mieux faire coïncider l'offre de santé avec les besoins réels de la population et les ressources de nos territoires.

Le Ministère de la Santé continuera à travailler en ce sens, avec la plus grande détermination.

وفقتنا الله جميعا لما فيه خير بلدنا الأمين تحت القيادة الرشيدة لصاحب الجلالة

الملك محمد السادس نصره الله و أيده

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى و بركاته